

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis.
Un an.....\$2.00
Six mois.....\$1.00
Etranger (Union postale)
Un anf. 12. 50

Téléphone : 172

LA VÉRITÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE

" VERITAS LIBERABIT VOS—LA VÉRITÉ VOUS RENDRA LIBRES."

AVIS

Pour cesser de recevoir le journal, il faut donner avis au moins quinze jours avant l'expiration de son abonnement et payer tous les arrérages.

Bureau de renseignements : 96 rue St Joseph (Ancien bureau de la Vérité)

J.P. Tardivel Directeur-Propriétaire

Bureaux : Chemin Sainte-Fove près Quebec

QUEBEC

SAMEDI 1er OCTOBRE 1892

M. Zola au milieu des medecins de Lourdes

Sous ce titre, M. le Dr Boissarie, président du bureau des medecins de Lourdes, adresse à l'Univers la très intéressante communication que voici :

Lourdes, 29 août 1892

Monsieur le rédacteur,

Le journal le Temps a donné de longs détails sur la visite de M. Zola au bureau des medecins de Lourdes. Ces détails sont incomplets par quelques côtés et ne reproduisent pas exactement la physionomie de cette séance.

Voulez-vous permettre au président du bureau de vous résumer le procès verbal de cette réunion ; vous connaîtrez ainsi les impressions et les réflexions du célèbre romancier à propos de diverses guérisons qui lui ont été présentées.

Le temps lui a manqué, sans doute, pour étudier complètement la méthode que nous suivons, mais il a écouté nos discussions avec le plus vif intérêt et a bien voulu reconnaître que nous avions avant tout le désir d'arriver à la démonstration de la vérité.

M. Zola est venu deux fois dans le bureau des medecins de Lourdes.

La première fois, le samedi 20 août : il y avait en ce moment quinze ou vingt medecins qui étudiaient les guérisons qui venaient de se produire. Au milieu de nous se trouvaient un membre correspondant de l'Académie, plusieurs anciens internes des hôpitaux de Paris, des medecins de nos grandes villes et de nos principales stations thermales, des représentants des facultés étrangères.

La première malade interrogée fut Clémentine Trouvé. Clémentine avait été guérie l'année précédente, à pareille date. Elle était atteinte depuis trois ans d'une carie des os du talon avec fistules nombreuses ; son medecin déclarait dans son certificat que cette maladie n'était justiciable que d'une opération radicale ou d'un traitement à longue échéance. Cette enfant, venue à Lourdes, le pied tout enveloppé de bandes et de charpie pour étancher la suppuration qui coulait abondamment, avait laissé ses linges dans la piscine et, en sortant de l'eau, toute trace de ses plaies, de ses fistules avait disparu ; son talon gonflé ou déformé avait retrouvé son état normal et elle marchait sans bâton, sans douleur.

En venant constater sa guérison, huit jours après, son medecin reconnaissait franchement que toute trace de son ancienne affection avait dis-

paru, et qu'il ne restait que des stigmates cicatriciels, empreintes des lésions éteintes.

—Mais ! c'est du miracle que vous me montrez ! nous dit M. Zola.

—Nous ne prononçons jamais ce mot, lui dis-je ; mais nous devons reconnaître que ce fait échappe à toute explication rationnelle et scientifique.

—Mais, avec un exemple pareil, je voudrais faire la lumière et imposer à tous la conviction !

Je regrette, ajoute-t-il, de ne pas voir autour de moi des professeurs de Paris.

—Nous le regrettons avec vous ; la porte de notre clinique est ouverte à tous et nous faisons appel à toutes les volontés. Nous voulons la discussion la plus large.

Cependant, dans le fait actuel, tout le monde peut constater si une plaie existe ou si elle se ferme ; il est à peine besoin d'être medecin, il suffit de regarder, d'avoir des yeux.

—Avez-vous vu la plaie avant la guérison ?

—Son medecin l'avait vue ; que vaudrait mon témoignage ? Il serait suspect. Celui du medecin du malade offre toute garantie, d'autant que, dans l'espèce, son medecin n'est pas un convaincu et ne croit guère aux guérisons surnaturelles.

...Mais enfin, j'aurais voulu une enquête complète, ne laissant aucun doute ! Avez-vous d'autres témoignages ?

—Cette enfant habite Ronillé, dans la Vienne, commune composée en grande partie de protestants ; dans cette commune, tout le monde a été témoin de la maladie, de la guérison ; on a construit une grotte sur le modèle de celle Lourdes, les malades qui accompagnaient la malade dans le train ont vu cette plaie. Ici, à l'hôpital, la directrice de la salle qui accompagne encore cette enfant au milieu de nous peut vous dire comment était cette plaie à l'arrivée et avant la piscine ; enfin, les deux dames préposées aux piscines nous ont dit comment bandes et charpie étaient restées au fond de l'eau et comment la guérison s'était faite sous leurs yeux.

—Mais je voudrais une enquête officielle ; la photographie de la plaie à l'arrivée.

—La photographie renseigne mal, ne donne pas les teintes, ne pénètre pas dans les profondeurs des tissus. Et je me demande quelle garantie l'écharpe du commissaire ou le chapeau du gendarme nous donneraient de plus ?

—Mais ce fait est ancien ; nous ne pouvons recommencer cette information, je voudrais voir un fait récent.

—Je serai heureux de vous le montrer s'il vient à se produire.

(Ici se placent quelques détails sur

la guérison de Marie Lebranchu, poitrinaire, publiés dans notre dernier numéro.)

—Je trouve l'œil de cette femme bien brillant, nous dit Zola.

—Il n'est pas étonnant, lui dis-je, que sa joie se reflète sur son visage ; si nous avions été plongé nous-mêmes dans la piscine et si nous en sortions guéris, nous contiendrions difficilement notre émotion.

—Je ne crois guère à la démonstration des miracles pour les maladies internes. Là on n'y voit pas clair, et les medecins eux-mêmes se trompent souvent.

M. Zola nous expose sa foi en la médecine, elle est des plus limitées, et nous n'avons pas en lui un adepte convaincu.

—Avez-vous un medecin ?

—Non, je n'en appelle que pour les membres de ma famille ; pour moi, je me soigne seul ; je ne prends pas de remèdes et m'en trouve bien.

—Vous nous tenez rigueur, vous nous reviendrez quand vous serez malade ; que ce soit le plus tard possible !

Mais, tout n'est pas conjectural dans notre cas : la guérison d'une maladie de poitrine peut être appuyée par nous presque avec la même évidence que la guérison d'une plaie.

Quand le poumon a la matité d'une planche, quand on a tous les signes d'une caverne, quand on voit un malade avec les yeux caves, la voix éteinte et cette physionomie si caractéristique des dernières périodes, il est à peine besoin d'être medecin : le premier venu lit sur la physionomie du malade le nom de sa maladie. Du reste, cette femme habite Paris, vous pouvez la revoir, la faire ausculter à son retour, faire prendre son observation dans les hôpitaux où elle a été soignée.

—Mais je n'ai pas besoin de tant de faits, nous dit M. Zola, un seul me suffit. La guérison instantanée d'une égratignure peut avoir la même force de démonstration que celle d'une plaie profonde.

La troisième malade était une sourde-muette de naissance qui venait de retrouver l'ouïe dans la piscine : Noémie Leroux, venue de La Ferté-Macé (Orne). Elle avait été élevée dans un établissement de sourdes-muettes et lisait la parole sur les lèvres.

La discussion de ce fait donne lieu à une étude des plus intéressantes entre le docteur Chaume, chirurgien de l'hôpital de Périgueux, ancien interne des hôpitaux de Paris ; le docteur Aussilloux, medecin à Narbonne, et les autres membres du bureau.

Cette discussion ne peut trouver sa place ici ; quelques renseignements importants nous font défaut et

nous réservons ce fait pour une étude ultérieure.

La dernière malade était atteinte de névrose grave. Alitée depuis le mois de décembre, elle ne pouvait se tenir sur ses jambes, vomissait continuellement.

C'était un véritable squelette, elle ne pesait pas 60 livres.

Au sortir de la piscine, elle avait marché, ressenti une faim depuis longtemps inconnue, avait mangé sans souffrance, et c'est d'une voix bien assurée qu'elle nous faisait le récit de ses longues souffrances et de sa longue maladie.

Cette guérison, sur laquelle nous faisons les plus grandes réserves ne pouvait donner lieu à aucun débat. Elle était intéressante pourtant, car la maladie ne pouvait être poussée plus loin sans danger pour la vie ; l'usure organique était complète et, comme le disait le medecin de la malade : "La lampe était prête à s'éteindre faute d'huile."

M. Zola est resté environ une heure et demie au milieu de nous, et il avait dû être frappé de la physionomie particulière et bien intéressante que la clinique de Lourdes présente pendant le pèlerinage national. C'est une clinique où il n'y a ni maître ni élève, où le désir de surprendre et de démontrer la vérité fait disparaître, pour un moment, toute autre préoccupation.

—N'êtes-vous ici que des convaincus ? nous dit M. Zola.

—Loin de là, le plus grand nombre de nos confrères sont ici sans parti pris, sans conviction arrêtée ; ils veulent voir et ils réservent au moins leur adhésion. Je lui nomme même quelques medecins parmi nous qui sont réfractaires à toute idée de surnaturelle et de miracle.

M. Zola est venu nous voir une seconde fois, j'étais à peu près seul à ce moment. Il revint sur le fait de Clémentine Trouvé, qui le préoccupe particulièrement.

—Connaissez-vous son medecin ?

—Personnellement, non, mais je sais que ce n'est pas un convaincu. Il a dit bien haut : " Que ce soit le diable ou le bon Dieu qui ait guéri cette enfant, ça m'est égal, mais la vérité est qu'elle est guérie."

Je voudrais que vos enquêtes fussent plus compétes.

—A Paris, lui dis-je, nous avons une commission de 10 medecins, présidée par un medecin des hôpitaux, qui examine tous les malades avant leur départ, délivre des certificats détaillés et les dossiers qui nous arrivent de Lourdes sont très complets. Je voudrais que tous nos maîtres vinsent ici pour voir comment nous procédons.

—Ils ne viendront pas, nous dit M. Zola ; leur passé, leurs écrits,

leur situation, tout les retient loin de vous et les retiendra longtemps encore.

—Reconnaissez que nous procédons avec une entière sincérité et qu'on ne peut mettre en doute notre bonne foi.

—Je l'admets, nous dit-il, mais je voudrais plus de précautions.

Enfin, ajoute M. Zola, vous avez dit dans votre *Histoire de Lourdes* que vous aviez mis quatre ans pour voir un miracle; donnez-moi huit jours.

—Je vous en accorde quinze si vous voulez.

—Je suis très surmené, nous dit M. Zola. Tout le jour, je vais des piscines aux processions, j'étudie, j'examine, et le soir, jusqu'à une heure avancée de la nuit, je dois classer mes notes. Je vous quitte, mais je reviendrai vous voir. Je veux assister seul à une de vos enquêtes et pouvoir me rendre mieux compte de votre façon de procéder.

M. Zola n'est pas revenu, le temps lui fait défaut. Son scepticisme médical le rend très méfiant à notre endroit; il s'arrête à des objections de détail et qui sont loin d'avoir la même valeur. Il n'est pas avec nous sur son terrain; mais nous nous plaisons à reconnaître sa courtoisie parfaite, le désir sincère qu'il paraît avoir de connaître ce que nous faisons ici. Cependant, s'il veut que les miracles soient constatés scientifiquement, il doit admettre, en principe, que seuls les médecins sont compétents en la matière et que l'on ne peut mettre en doute les données les plus incontestées de notre art. On ne peut nous refuser de connaître une maladie de poitrine à sa dernière période et de marquer dans chaque maladie ce qui paraît dépasser les forces de la nature.

La visite de M. Zola dans le bureau des médecins de Lourdes pourra, malgré ses réserves et ses principes qui le retiennent loin de nous, attirer ici un plus grand nombre de médecins, nous aider à mettre au grand jour et en pleine lumière les résultats que nous constatons. On verra qu'à côté des questions de foi et d'enthousiasme, il s'édifie une œuvre de critique sérieuse et scientifique, faite sous les yeux d'hommes compétents. Mieux encore que dans le passé, l'on saura que la porte de notre bureau est ouverte à tous les médecins, à tous les savants.

Veuillez agréer, etc.

DOCTEUR BOISSARIE

Ancien interne des hôpitaux de Paris, membre correspondant de la société de chirurgie.

LA "MINERVE" ET LES "CASTORS"

La *Minerve*, organe en chef du parti bleu, publié, à propos de l'élection des Trois-Rivières, un article mensonger contre les conservateurs nationaux, en général, et contre M. le Dr Trudel ancien député de Champlain, en particulier.

La *Vérité* n'est pas l'organe du parti conservateur national, ni d'aucune autre organisation politique; elle ne l'a jamais été et elle ne le sera jamais, car elle entend garder sa complète indépendance vis-à-vis de tout le monde. Mais sans avoir la prétention de parler au nom du groupe conservateur national,

ou *castor*, nous savons un peu ce que l'on fait, ce que l'on dit et même ce que l'on pense dans ce groupe; car c'est parmi ses chefs que nous comptons beaucoup de nos meilleurs amis. Plusieurs des principes qui animent les conservateurs nationaux ont toujours été maintenus et défendus par la *Vérité*; de sorte qu'il existe entre cet élément politique et notre journal des liens de sympathie et de bonne entente; mais rien de plus. Ces liens de sympathie suffisent pour nous autoriser à intervenir dans le présent débat.

Nous constatons que certains journaux bleus soi-disant conservateurs, comme la *Minerve* et le *Monde*, cherchent, depuis quelque temps, à soulever leurs partisans contre l'élément conservateur national.

Aussitôt que M. Angers eut donné le coup de grâce à la clique Mercier-Langelier-Pacaud, certains bons bleus croyaient que l'univers et tout son contenu étaient à eux; qu'eux et eux seuls avaient triomphé, qu'eux et eux seuls devaient gouverner la province à leur guise et pour l'unique bénéfice de leurs idées. Si on avait voulu les écouter, le nouveau cabinet aurait été un cabinet bleu, rien que bleu. Heureusement, pour le pays, ils n'étaient pas alors en position d'imposer leur manière de voir. S'ils avaient pu orienter la politique du nouveau gouvernement provincial d'après leurs théories étroites et mesquines, la journée du 8 mars n'aurait pas été un coup de balai pour la bande de jouisseurs qui s'était emparée du pouvoir. Nous ne disons pas que M. Mercier serait revenu à la tête des affaires, mais nous aurions bien pu avoir un *dead lock* politique. Par bonheur, M. Angers avait appelé auprès de lui, comme chef du cabinet, un homme politique qui, s'il n'est pas *castor*, n'est pas bleu, non plus. M. de Boucherville fit appel à tous les hommes de bonne volonté: conservateurs, nationaux, bleus et *castors*, libéraux nonnêtes; tous se sont ralliés à lui et la misérable coterie qui, quelques mois auparavant, paraissait toute puissante, a été anéantie.

On a dit des Bourbons qu'ils ne pouvaient rien apprendre ni rien oublier. Cette parole peut certainement s'appliquer aux bleus. La leçon qu'ils ont reçue en 1886 ne leur a été d'aucune utilité. Les voilà qui recommencent le même jeu qui leur a valu la déroute du 14 octobre. Ils ne veulent pas compter avec ce puissant sentiment national qui existe, dans notre province, en dehors des organisations politiques; ils s'imaginent stupidement que tous ceux qui ont contribué à la défaite de M. Mercier sont désormais inféodés à leur faction, font partie intégrante de leur groupe. La *Minerve* le dit en propres termes: "Aussi avons-nous été fiers de voir revenir dans les rangs du parti conservateur des centaines de gens honorables qui nous avaient quittés." C'est là une profonde et fatale erreur: les "centaines de gens honorables" dont parle la *Minerve* ne sont pas plus entrés dans les rangs du parti soi-disant conservateur qu'ils n'étaient entrés dans les rangs du parti libéral. Ils forment et formeront toujours, espérons-le, un élément tout à fait distinct des deux partis. Ils ont donné leur coopération aux bleus pour éloigner M. Mercier et sa bande du pouvoir, parce que l'intérêt du pays l'exigeait; mais ils ne sont nullement rentrés dans les rangs de ce parti; et

les causes qui les ont engagés à retirer leur appui aux bleus en 1886, produiront le même effet dans un avenir plus ou moins rapproché.

En 1836, les bleus n'ont point voulu tenir compte du sentiment national; ils se sont rués sur les conservateurs nationaux, sur les *castors*, sur les hommes véritablement indépendants avec une fureur aveugle; ils les ont combattus avec beaucoup plus d'acharnement que les libéraux les plus avancés. Sans l'appui de cet élément national non libéralisé, qu'ils ont délibérément repoussé en 1886, ils ont été impuissants à se maintenir au pouvoir. Cette même impuissance les frappera de nouveau s'ils renouvellent leurs anciennes folies. Et ils paraissent déterminés à les renouveler. Ils intriguent dans leurs journaux, dans leurs conciliabules. Le régime actuel leur pèse parce que ce n'est pas un régime bleu. S'ils réussissent à éloigner M. de Boucherville du pouvoir et à former un cabinet à leur parfaite image et ressemblance, ils peuvent être certains que "les centaines de gens honorables" qui appuient l'administration actuelle, parce qu'elle n'est pas étroitement identifiée avec le parti *bleu-tory* d'Ottawa, reprendront toute leur liberté d'action; et la coterie de la *Minerve*, du *Monde*, etc, tombera comme est tombée la coterie de MM. Mercier, Pacaud et Langelier. Cette coterie bleue pourra peut-être se maintenir au pouvoir tant que durera le parlement actuel; mais un parlement n'est pas éternel. Il existe dans l'électorat un élément indépendant assez puissant pour châtier encore les bleus, comme il les a châtiés en 1886, comme il a châtié les libéraux en 1892.

Voilà une vérité politique élémentaire que la *Minerve* et ceux qu'elle mène semblent incapables de saisir. Il faut pourtant le leur faire entrer dans la tête, quand même le procédé exigera un quart de siècle encore.

* * *

Quant à l'élection de Champlain, en 1886, sur laquelle la *Minerve* s'étend longuement, elle n'a donné lieu à aucune trahison. L'organe bleu accuse M. le Dr Trudel d'avoir escamoté son mandat sous de faux prétextes, d'avoir trompé le clergé, de s'être présenté comme partisan du cabinet Ross. Et elle prétend prouver ses dires en citant une lettre particulière que son allié du temps, le *Canadien*, a obtenue grâce à une trahison dégoûtante. Bien que cette lettre fût tout à fait intime, elle n'établissait aucune des accusations que porte la *Minerve* contre le Dr Trudel, comme elle pourrait s'en apercevoir si l'ancien député de Champlain s'avisa de lui demander compte de ses calomnies devant les tribunaux. En effet, que dit M. Trudel dans cette lettre intime écrite après l'élection, en supposant qu'elle ait été reproduite fidèlement par le *Canadien*? Qu'il s'aperçoit que Mgr Lafèche est carrément rangé du côté des adversaires de la cause nationale, que les abbés Désilets et Cloutier l'ont complètement converti à leur manière de voir, qu'il craint que le clergé ne se range contre lui, qu'il déplore tant de défections de la part du clergé. Et c'est en se basant sur cette lettre que la *Minerve* ose dire que M. Trudel, "admet qu'il s'est fait élire sous de faux prétextes, qu'il avait promis d'appuyer le gouvernement Ross-Taillon". De

telles calomnies ne sont justiciables, que des tribunaux, et nous espérons que M. Trudel appliquera à la déesse le remède qui a si bien réussi sur le *Trifluvien*.

Dans cette lettre, M. Trudel ne donne nullement à entendre qu'il s'était fait élire sous de faux prétextes, qu'il avait promis d'appuyer le cabinet Ross-Taillon. Il n'admet nullement, comme l'affirme la *Minerve*, qu'il avait "leurré le clergé." Quand on accuse quelqu'un de *défection*, c'est qu'on prétend qu'il ne défend plus la cause qu'il avait défendue avec nous. On dirait que la *Minerve* ne connaît plus la valeur des mots.

Nous avons pris part à cette élection de Champlain et nous savons pertinemment dans quelles conditions elle s'est faite.

M. le Dr Ross, alors premier ministre, avait pris, dès le commencement de la campagne, une attitude extrêmement hostile à la candidature du Dr Trudel; il l'a combattue avec tout l'acharnement qu'il sait mettre en pareille occurrence; il a employé le vert et le sec pour faire battre le candidat national; quand bien même il aurait été personnellement sur les rangs il n'aurait pu faire plus pour amener ce résultat. Procurer la défaite des candidats conservateurs nationaux en général, et celle du Dr Trudel en particulier, c'était le premier souci des ministres d'alors. S'ils avaient travaillé contre les libéraux avec le quart du zèle qu'ils ont déployé contre les conservateurs nationaux, le résultat des élections de 1886 aurait été tout autre.

Et c'est au moment même où M. le Dr Ross et ses collègues remuaient ciel et terre contre M. le Dr Trudel que celui-ci aurait promis, d'après la *Minerve*, de donner son appui à ces hommes qui s'étaient constitués ses ennemis politiques les plus acharnés! Il faut toujours avoir un peu de respect pour le gros bon sens.

Nous avons visité le comité de Champlain pendant cette mémorable élection, et nous savons parfaitement quelles étaient les conditions de la lutte. Tout le monde savait que le Dr Ross s'était fait l'adversaire déclaré du Dr Trudel; voter pour celui-ci ce n'était certainement pas voter pour un partisan de celui-là. C'était clair comme le soleil, et personne ne s'y est trompé.

Du reste, comment M. Trudel aurait-il pu tenir l'engagement d'appuyer le cabinet Ross, en supposant, pour un instant, qu'il l'eût pris? Lors de la réunion de la législature, en janvier 1887, ce cabinet avait cessé d'exister. Les députés n'avaient devant eux que le cabinet Taillon, dans lequel se trouvait M. Henri Starnes! C'était ce moquer ouvertement de la députation; et les nationaux ont bien fait de culbuter ce simulacre de gouvernement.

Si le cabinet Ross, au lieu de se cramponner au pouvoir jusqu'à la dernière minute, sachant bien qu'il ne possédait pas la confiance de la majorité, avait cédé le pas à une administration qui eût donné satisfaction à l'élément conservateur national, M. Mercier ne serait jamais arrivé au pouvoir.

Mais non, M. Ross et ses collègues, qui avaient, pendant toute la campagne, combattu les conservateurs nationaux avec une véritable rage, prétendaient ensuite être appuyés par ces mêmes hommes dont ils s'étaient constitués les ennemis implacables! Et parce que les

conservateurs nationaux n'ont pas voulu s'avachir au point de maintenir au pouvoir ceux qui les avaient ainsi traités, les ministres conservateurs ont rendu impossible, par leur entêtement, une combinaison qui eût été acceptable aux nationaux et qui eût écarté M. Mercier du pouvoir.

Nous ne voyons pas bien quel but la *Minerve* veut atteindre en réveillant ce débat. Si c'est afin de mieux mettre en lumière l'ineffable bêtise de son parti, la faute impardonnable qu'il a commise en 1886, elle a merveilleusement réussi.

A travers la presse canadienne

La *Patrie*, du 15, a publiée une drôle de communication signée : *Un paroissien de St-Henri* et intitulée : " M. le curé Déary de St-Henri. " D'après ce collaborateur de la feuille libérale, M. le curé de Saint-Henri aurait dénoncé certains journalistes, sans nommer personne, comme des *ivrognes*, des *impudiques*, des *gens qui font le scandale de la société*. Disons tout de suite que M. le curé de Saint-Henri nie avoir tenu ce langage. Le correspondant, qui signe comme un *paroissien*, mais qui écrit comme un journaliste, s'exprime ainsi :

" Or ce ne sont pas les journalistes qui ont inventé les lettres, 167, de M. l'abbé Guyhot à la femme d'un avocat de Montréal. Blâmez-nous d'avoir dit dans nos colonnes une faib'e partie de ce que tout le monde dit et répète à Montréal, depuis quinze jours ; c'est votre droit. Vous pouvez même nous traiter de journaux qui font l'œuvre de Satan, de journaux d'enfer, comme vous l'avez dit dimanche dernier, c'est encore votre droit ; mais nous traiter d'ivrognes ! halte-là, M. le Curé. "

" Journaux qui font l'œuvre de Satan, journaux d'enfer ", M. le curé a le droit de dire cela en parlant de la *Patrie* et de ses semblables ! Donc c'est vrai, puisque personne n'a le droit de dire ce qui est faux ! Ces messieurs n'ont aucune objection à passer pour des suppôts de l'enfer, mais ils ne veulent pas être traités d'ivrognes ! Voilà de singuliers scrupules, en vérité.

Dans un article de rédaction, la *Patrie* parle d'intenter des poursuites contre M. le curé de Saint-Henri, bien que celui-ci n'ait nommé personne. Selon notre confrère, apparemment, il suffit de porter une accusation calomnieuse contre un corps public quelconque pour que chaque membre de ce corps ait le droit de demander compte de cette accusation. Admettons cette prétention. Alors chaque prêtre de la province de Québec a le droit d'actionner le *Canada-Review*, car cette feuille a calomnié le clergé comme corps. Cent actions devraient être intentées immédiatement contre le directeur du *Canada-Review*.

Dans notre dernier numéro nous avons écrit que la *Patrie* sympathise ouvertement avec le *Canada-Review*. La feuille libérale déclare que ce n'est pas vrai. C'est sans doute secrètement que nous aurions dû écrire.

La *Patrie* de samedi consacre près de trois grandes colonnes à pulvériser notre dernier numéro. Tous les vieux cli-chés sont sortis. Nous sommes le " régent suprême de la catholicité ; "

nous répandons " la rage d'une vieille mais sainte colère " ; nous " damnons les gens " ; nous sommes un " illuminé " à qui il faut " les bûchers de l'Inquisition. " Tout le bataclan y est. Voici, du reste, une citation qui donnera une idée de la force écrasante de cet article :

" Il lui faut le nerf de la guerre, non seulement pour soutenir sa feuille séditieuse, radicale et anarchiste, mais encore pour persécuter tous ceux qui ne pensent pas comme lui.

" Il faut qu'il intente des procès justifi- fiables ou non ; il lui faut des lois d'ex- ception pour atteindre ceux qu'il lui plaira de décréter d'irrégion.

" Naturellement ce sera lui qui déci- dera seul de l'innocence ou de la culpabi- lité de ceux qu'il veut poursuivre de son zèle charitable.

" C'est lui qui sera le dépositaire des fonds prélevés pour la persécution.

" Il n'aura qu'à désigner au bourreau l'imprudent qui aura osé différer d'opi- nion avec lui. Son affaire sera faite et les évêques, qui jusqu'ici ont refusé d'ex- communier à vue, sur simple recom- mandation tacite de la *Vérité*, n'ont qu'à bien se tenir.

" Et dire que ceux qui seront les pre- mières victimes de cette sainte colère seront des gens qui en ont dit beaucoup moins sur le compte du clergé en gé- néral, que le saint homme en dit lui-même dans l'article qu'on va lire.

" Voici ce que ce pourfendeur et ce tortionnaire d'intention pense du clergé du Canada. "

Quand le confrère voudra discuter sérieusement, nous lui répondrons sur le même ton. Tant qu'il ne fera que des farces, nous nous contentons de les citer.

L'*Electeur*, lui aussi, fait des farces à propos de notre article : *Toute la vérité*. Il le reproduit en entier avec de gros titres : " UNE SORTIE VIOLENTE DE LA *Vérité* CONTRE LE CLERGE. QU'EST-CE QUE CELA VEUT DIRE ? " Puis il ajoute :

" Voici quelque chose qui va vive- ment surexciter la curiosité publique.

" La *Vérité* vient d'exprimer son opinion sur certains récents événements d'une manière qui cause aujourd'hui une vive surprise et une pénible impression dans le monde ecclésiastique. "

Nous ne savons ce que l'*Electeur* entend par " le monde ecclésiastique ". C'est peut-être le monde ecclésiastique *anglican* !

Une autre chose nous intrigue. Si notre article est " une sortie violente contre le clergé ", comment se fait-il que pas un des nombreux ecclésiasti- ques qui lisent notre journal ne nous ait pas adressé un seul mot de blâme ?

Non seulement notre écrit ne nous a pas attiré le moindre reproche ; il nous a valu beaucoup de félicitations.

L'*Electeur* voudrait-il nous dire en quoi consiste cette prétendue " violente sortie contre le clergé " ?

La *Patrie*, à la date du 17 septembre, nous apporte un long écrit de madame Dandurand, intitulé : *Notre clergé*. Madame Dandurand quitte un moment les soucis de son ménage pour nous dire que notre clergé se mêle trop de poli- tique ! Elle dit, entre autres choses :

" Mais il existe encore d'autres cas où les sincères enfants de l'Eglise ne peuvent se dispenser de juger ceux qui ont mission de les guider dans la voie spirituelle. C'est quand ils voient les ministres de Dieu qu'ils respectent et veulent voir respecter, quitter leur sphère et descendre dans l'arène politique pour s'interposer entre les passions décha- nées des partis. "

" S'interposer entre les passions dé- chaînées des partis, " c'est justement, n'en déplaise à madame Dandurand, ce que le clergé doit faire ; c'est précisé- ment ce que fait Léon XIII. Si le Saint- Père, par ses récentes lettres aux catho- liques français, ne s'est pas " interposé entre les passions déchaînées des partis " nous voudrions bien savoir ce qu'il a fait.

Le clergé ne doit pas s'inféoder aux partis purement politiques, très bien. Si madame Dandurand s'était contentée de développer cette pensée, elle aurait eu raison, tout en ne disant rien de neuf. Mais prétendre que l'Eglise, par ses mi- nistres, ne doit pas " s'interposer entre les passions déchaînées des partis ", c'est soutenir une thèse inadmissible.

Si ce rôle pacificateur n'appartient pas au clergé, à qui appartient-il donc ? Si les évêques et les prêtres ne s'inter- posent pas " entre les passions décha- nées ", qui empêchera les luttes politi- ques de dégénérer en rixes sanglantes, en guerres civiles ?

Il nous semble que madame Dandu- rand ne pèse pas ses expressions.

Très certainement, madame Dandu- rand aborde des questions qu'elle n'a jamais étudiées et dont, par conséquent, elle ne connaît pas le premier mot.

Non contente de vouloir empêcher le clergé de " s'interposer entre les passions déchaînées des partis ", elle fait la le- çon à Léon XIII lui-même, sans le sa- voir, probablement.

En effet, elle s'exprime comme suit sur la question si importante de la sou- veraineté temporelle des Papes :

" On ne peut servir deux maîtres. Nous souhaiterions que notre clergé, qui a si souvent cette maxime sur les lèvres, la retint pour la direction de sa propre conduite.

" C'est également en vertu de ce prin- cipe que, dans l'imcompétence de notre jugement en matière politique, nous nous sommes quelquefois demandé si tout catholique, jaloux de la gloire et de l'honneur de l'Eglise, ne devrait pas se réjouir de la séparation du pouvoir temporel de la souveraineté du Saint- Siège, à la condition expresse, toutefois, que l'absolue indépendance réclamée par ce dernier lui serait garantie.

" L'auguste captif du Vatican, dégagé de toute attache humaine, parle avec une liberté plus grande et ses ordres paternels et les enseignements de sa sa- gesse, dont rien ne laisse suspecter le désintéressement, sont écoutés avec res- pect par l'Univers entier.

" Indemne des soucis d'une adminis- tration matérielle dont les abus néces- saires étaient imputables à l'inviolable dignité de la papauté, il règne plus effec- tivement que jamais dans la gloire de sa royauté mystique. "

Puisque cette excellente madame Dandurand, ayant quitté sa cuisine, veut sortir de la simple chronique pour s'oc- cuper des plus hautes questions, elle de- vrait commencer par étudier un peu ces problèmes religieux et politiques qu'elle se permet de résoudre sans les connat- tre. On ne parle pas de la souveraineté temporelle des Papes comme d'une af- faire de modes : à la légère, sans réflex- ion, sans études préalables.

Que madame Dandurand se procure et lise l'admirable brochure vaticane intitulée : " *La vérité sur la question romaine* ", et elle sera étonnée de voir jusqu'à quel point est réelle son " in- compétence " en pareilles matières.

Elle s'apercevra, d'abord, que les Pa- pes Pie IX et Léon XIII n'ont jamais cessé de protester contre cette " sépara-

tion " qui paraît si réjouissante aux yeux de nos libéraux et de nos libé- rales.

Assurément, madame Dandurand ad- mettra que les Papes savent mieux qu'elle ce qui convient à l'Eglise !

En lisant cette brochure elle verra de plus qu'en dehors des protesta- tions et des réclamations de Pie IX et de Léon XIII, il existe, en faveur de la souveraineté temporelle des Papes, une foule d'excellentes raisons philoso- phiques dont les protestants eux-mêmes doivent admettre la force.

La thèse de madame Dandurand est la thèse *libérale*, tout à fait contraire à l'enseignement *catholique*. Est-ce que les femmes chrétiennes n'ont rien de mieux à faire que de propager les doc- trines du libéralisme ?

La *Patrie* nous assure qu'elle n'a ja- mais trouvé très édifiante l'ostentation de M. Mercier prenant place à côté de l'évêque dans la cathédrale de Saint- Hyacinthe. Nous avons dit que " les journalistes libéraux " avaient applaudi à cet acte, et nous maintenons notre dire. La *Patrie* n'a peut-être pas trouvé la chose de son goût, mais elle n'a guère fait connaître sa pensée dans le temps.

C'est un peu beaucoup comme M. Arthur Buies, collaborateur de la *Patrie*. Tant qu'il était dans l'ordre des choses possibles que M. Mercier pût revenir à la tête des affaires, M. Buies a observé le silence le plus discret sur les défauts de cet homme politique. Mais aussitôt qu'il devint évident que l'ancien chef était tombé pour ne plus se relever, M. Buies lui a conté longuement tous ses torts et manquements.

La vertu par excellence de l'école de la *Patrie*, c'est un grand courage mo- ral joint à une admirable indépendance de caractère.

Petites notes

Le *Monde* nous parle d'un " caucus " ou conciliabule secret tenu ces jours der- niers à Montréal par des bleus mécon- tents. D'après le confrère, huit députés provinciaux y assistaient et plusieurs autres y avaient envoyé leur adhésion. A ce caucus on s'est plaint amèrement du gouvernement provincial ; n'on de sa politique générale, mais de certaines no- minations qui ne plaisent pas aux bleus. Le *patronage*, voilà le grand souci de ces patriotes ! Le *Courrier de Saint-Hya- cinthe* prétend que le *Monde* est mal ren- seigné ; il ne s'agissait, selon lui, que d'a- gapes fraternelles ; on n'y aurait formulé aucune protestation. Le *Monde* étant sur les lieux doit être mieux renseigné que le *Courrier*. Nous croyons qu'il a raison et que certains bleus intriguent contre le cabinet de Boucherville parce que celui n'ostracise pas les *castors*.

Nous avons reçu le premier numéro du journal *La Kermesse*, revue hebdomadaire publiée à Québec au bénéfice de l'Hôpital du Sacré-Cœur. Le prix de l'abonne- ment pour la série complète, qui com- prendra dix fascicules de seize pages chacun, est d'une piastre. M. Le Dr N. E. Dionne est le secrétaire de la rédaction. Le bureau de direction se compose de MM. T. Chapais, E. Gagnon, J. E. Prince et N. E. Dionne. Ce premier numéro contient plusieurs écrits intéressants. Nous avons remarqué, surtout, de très beaux vers de M. l'abbé Burque, curé de Fort Kent, dans le Maine. Le nom de M. Sulte y figure. Pourquoi ? M. Sulte a com- mis un véritable attentat contre notre histoire, et il n'en a jamais manifesté le moindre regret. Il cherche à le faire ou- blier en se faufilant, en toute occasion, dans la bonne compagnie. M. Sulte a tout à gagner par ce contact ; mais nous ne comprenons pas que la bonne compagnie le laisse faire.

LA MOUCHE DES CORNES

Le département de l'agriculture nous communique l'article suivant :

Les cultivateurs s'alarment au sujet d'une petite mouche noire, d'environ le tiers de la grosseur des mouches ordinaires de maison, qui vient de faire apparition sur les bestiaux dans les champs et les fatiguent beaucoup par leurs morsures irritantes.

Pendant qu'ils se reposent, ces mouches se groupent en grand nombre sur la base des cornes, de manière à former un anneau plus ou moins complet et c'est ce qui leur a fait donner le nom de *mouche des cornes*. C'est là le nouveau fléau dont on s'est préoccupé beaucoup aux Etats-Unis depuis trois ans. Il a été importé d'Europe en même temps que du bétail, en 1886, et fut d'abord signalé en Pensylvanie. De là il s'est répandu graduellement dans toutes les directions et il est rendu au Canada. (*)

On a prétendu que les œufs sont pondus sur les cornes et que les larves aussitôt formées s'introduisent dans la corne et de là dans la tête, ou bien que les œufs sont déposés dans des trous que les insectes auraient creusés dans la peau, et que les larves s'introduisent de là dans les chairs. On a dit de plus que plusieurs animaux en ont été tués du coup. Les cultivateurs apprendront sans doute avec satisfaction qu'aucune de ces prétentions n'est exacte. On connaît maintenant à fond l'histoire de l'insecte dans ses diverses phases, et l'on sait que les œufs et les larves ne se développent point sur le bétail, mais qu'ils éclosent d'abord sur les fumiers frais dans les champs. Cette mouche, comme tant d'autres, traverse quatre phases bien distinctes dans sa vie : 1o L'œuf, qui est très petit et d'une couleur brune foncée, est pondu par la mouche femelle sur la surface du fumier tout frais ; 2o La larve qui éclot après moins de 24 heures depuis la ponte, s'enfonce aussitôt dans le fumier frais et vit de sa partie liquide. Elle grossit rapidement et est à sa grosseur après 5 ou 6 jours. Elle est alors blancheâtre et longue d'environ 3/8 de pouce. C'est alors qu'elle s'enfonce à une petite distance dans le sol et atteint sa 3me phase, la chrysalide. Celle-ci est brune, de forme ovale, d'environ 1/8 de pouce. Après 5 ou 6 jours l'insecte atteint sa forme parfaite de petite mouche noire, aux yeux rouges, ayant une langue pointue qui s'avance en dessous de la tête. C'est la l'instrument de torture qui traverse le bétail. Il y a plusieurs générations dans une même saison et la dernière hiverne dans la terre, sous la forme de chrysalide. Les premières mouches apparaissent en mai, elles augmentent rapidement en nombre et tourmentent le bétail pendant toute la saison. Bien qu'elles n'aient pas fait mourir le bétail, paraît-il, elles le fatiguent tellement par leurs morsures, que les animaux maigrissent beaucoup, diminuent de lait tant en quantité qu'en qualité du tiers et même de moitié. C'est là une

très grande perte pour les cultivateurs qui négligent les remèdes que nous allons indiquer.

REMEDES

Ceux-ci sont de deux espèces : 1o Les remèdes préventifs qui empêchent les morsures de la mouche. 2o Les remèdes actifs qui détruisent l'insecte dans ses diverses phases. Les premiers consistent dans des applications qui repoussent l'insecte et l'empêchent de mordre. Pour cela n'importe quel graissage suffira : les huiles communes, les graisses d'es-sieux, le suif, une émulsion d'huile de charbon. Et tant appliqués aux endroits que fréquentent, les mouches ils les repoussent pour 3 à 4 jours, et après 3 ou 4 applications l'effet du remède sera encore plus durable. Si l'on ajoute un peu d'acide carbolique ou d'huile de goudron à la graisse, l'effet en sera plus actif et de plus servira à guérir plus promptement de morsures antérieures. Il suffira d'ajouter à un gallon d'huile deux onces d'acide carbolique.

Un excellent remède, facile à appliquer, est l'émulsion de Kerosine. Celle-ci s'obtient en mélangeant avec force pendant cinq minutes, au moyen d'une petite pompe ou d'une seringue, — deux parties d'huile de charbon avec une partie de savonnages, qu'il faut additionner de 9 fois la quantité d'eau. Le plus facile sera de répandre le mélange sur le bétail au moyen d'un pulvérisateur. (*)

Les remèdes actifs les plus efficaces sont ceux qui tendent à détruire les œufs et les larves dans le fumier. On obtient ce résultat soit en répandant de la chaux, du plâtre ou des cendres sur les engrais frais, soit en étendant le fumier frais tous les deux jours de manière à le dessécher au soleil et de détruire ainsi l'insecte en le privant de ce qui est indispensable à son existence.

Comme on l'a vu plus haut, la ponte se fait toujours sur du fumier tout frais et les larves se nourrissent de la partie liquide de ces fumiers. Or en les asséchant, ou en les répandant au plus tôt au soleil l'insecte ne trouve plus sa nourriture et doit nécessairement périr.

Le plus court, à notre avis, est d'épandre le fumier frais. Un jeune garçon le fera facilement. Il suffira de répéter cet ouvrage deux fois par semaine, s'il est bien fait.

JAMES FLETCHER.

Du journal d'agriculture Illustré.

NOUVEAU FLEAU DES BESTIAUX

Nous attirons spécialement l'attention de nos lecteurs sur l'article de M. J. Fletcher, l'entomologiste distingué de la ferme expérimentale d'Ottawa. Le mal se répand dans diverses parties de la province et déjà fait des ravages considérables qui effrayent les cultivateurs. Comme on le verra, le remède indiqué en dernier lieu est très efficace et peu coûteux. Il suffit d'épandre les fumiers frais au moins deux fois par semaine et de le faire avec soin.

E. A. BARNARD.

(*) Petite pompe foulante dont l'orifice subdivise le liquide à l'infini, comme une très fine poussière. E. A. B.

LE DEPEUPELEMENT

— DES —

CAMPAGNES

Notre correspondant B. P. nous communique le travail suivant que nous sommes heureux de pouvoir publier :

A Monsieur J. A. Chicoyne, Président du Comité chargé d'étudier les causes du mouvement d'Emigration, etc.

Monsieur,

Il me fait plaisir d'avoir à présenter, à un comité nommé par la chambre d'Assemblée pour étudier les causes du dépeuplement des campagnes, une étude sur la question en réponse à votre circulaire que j'ai reçu le 14 août dernier.

Je ne répondrai pas à vos cinq premières questions, parce que je ne pourrais pas préciser suffisamment. D'une manière générale, les études spéciales que j'ai faites sur la question me mettent en mesure de pouvoir émettre une opinion et des vues qui pourraient peut-être être utiles à votre comité ; en un mot je puis répondre à votre 6me question : " Quelles sont, à votre avis, les causes générales qui poussent tant de cultivateurs à s'éloigner des campagnes. "

D'abord, laissez moi vous dire en toute franchise qu'un bon nombre y sont poussés par la nécessité, ce n'est pas le plus grand nombre, mais c'est le bon tiers des émigrants. Ce sont des gens qui ne peuvent pas réussir sur une terre, parce qu'ils ne sont capables d'aucune administration requérant de la prévoyance et du calcul, ils ne peuvent travailler pour leur propre compte, ils sont de bons serviteurs, mais il faut qu'ils soient dirigés, et ils ne sauraient vivre qu'au jour le jour. Cette classe de personnes ne peut pas, facilement, vivre à la campagne, sa place est toute marquée à la ville, où la vie d'au jour le jour est presque celle de la masse. Il ne faut donc pas penser à pouvoir enrayer le déplacement de cette classe de personnes.

Les causes qui font émigrer les deux autres tiers sont multiples, mais les trois principales sont celles-ci — Bien entendu, je ne parle que des causes matérielles et non des causes morales qu'il ne m'appartient pas de traiter : 1o L'industriomanie, ou l'engouement des peuples pour l'industrie ; cette cause n'est pas particulière à notre pays ; 2o Le manque de connaissance chez la classe agricole, en matière d'agriculture et l'absorption de la direction du mouvement agricole par les classes qui ne font pas de l'agriculture leur état de vie ; 3o L'absurdité du système qui régit notre Domaine public.

Examinons un peu ces trois causes.

1o L'industriomanie. — Il n'y a pas à le nier, l'industrie a fait des progrès immenses, depuis un siècle, chez les nations civilisées ; on y a amassé des fortunes colossales ; des villes et des cités ont surgi comme par enchantement, et se sont développées avec une rapidité prodigieuse ; la vapeur et l'électricité ont été mises à contribution, et ont changé les conditions économiques de l'univers civilisé.

Ce bouleversement ne pouvait avoir lieu sans causer une perturbation sociale malsaine, tant matérielle qu'intellectuelle.

Aussi avons-nous vu toutes les classes de la société se pâmer devant cette fille du 19eme siècle et lui vouer un culte presque divin, tant était obscurcie l'intelligence chez tous les hommes.

Les gouvernements sans conteste de la part des administrés l'ont entouré de leur plus vive sollicitude l'ont protégée de la manière la plus effective, lui ont livré le monopole des richesses universelles, et lui ont sacrifié toutes les autres classes de la société, loin de les protéger, pour maintenir l'équilibre, contre l'empire qu'elle ne manquerait d'exercer plus tard au détriment de l'intérêt général.

Les richesses qu'elle a accumulées rapidement l'ont mise en mesure de pouvoir payer des salaires beaucoup plus élevés que les revenus que pouvait produire l'agriculture. Elle a pu par là couvrir ou plutôt enrôler à son œuvre d'accaparement des richesses universelles, toutes les classes de la société. Aussi voyons-nous dans les usines d'innombrables peuplades d'hommes, de femmes et d'enfants sortis de tous les rangs du corps social. Elle sait aller recruter ses victimes surtout chez la classe agricole, parce qu'elle est plus forte et plus robuste que les autres, et plus solide au travail.

A moins que des mesures ne soient prises pour rétablir l'équilibre entre les classes de la société et les maintenir, elle ne s'arrêtera que lorsqu'elle aura absorbé toutes les richesses de l'univers, et aura réduit toutes les autres classes à la misère et au paupérisme. Avec un semblable état de choses est-il surprenant de voir la classe agricole prendre le chemin des centres industriels et même de l'exil pour se livrer à l'industrie qui procure momentanément une vie plus facile, une aisance temporaire plus grande, qui jouit de tant de considération, et qui est protégée d'une manière toute spéciale, en un mot qui est la favorite du siècle.

Non la partie pauvre et ignorante de la classe agricole ne peut résister à cet entraînement, à cette fascination absorbante, surtout quand on ne fait rien pour prévenir cette fascination, pour protéger cette portion importante de la classe agricole contre cet entraînement ; surtout quand elle voit que toutes les classes de la société croient pouvoir trouver dans le développement outré de cette favorite au siècle, le salut public, le *nec plus ultra* du perfectionnement de la civilisation.

Qui niera qu'il y a là une cause puissante du dépeuplement des campagnes, non seulement dans notre province, mais dans tout l'univers civilisé.

Voilà pour la première cause ; abordons maintenant la deuxième.

2o Le manque de connaissances chez la masse de la classe agricole, en matière d'agriculture, et l'absorption de la direction du mouvement agricole par les classes qui ne font pas de l'agriculture leur état de vie.

Tout le monde admet que si l'agriculture a fait beaucoup de progrès

(*) Et dans notre province où il exerce déjà de grands ravages.

depuis une trentaine d'années, la masse de la classe agricole manque complètement de connaissances en agriculture, qu'elle est routinière, et se trouve dans une telle condition d'infériorité qu'elle ne peut trouver sa subsistance dans la culture de la terre, d'après ces méthodes arriérées qui épuisent le sol sans lui donner un rendement proportionnel à la somme de labeur qu'elle y consacre. Qu'on le remarque bien, c'est dans cette partie de la classe agricole que se recrute l'émigration. Le cultivateur qui progresse, qui améliore ses méthodes de culture, malgré la fascination de l'industrie, n'abandonne pas sa terre, n'émigre pas. L'attention des classes dirigeantes devrait donc se porter spécialement sur cette portion de la classe agricole, parce que c'est elle qui en a le plus besoin. Cependant, c'est la partie de la population la plus négligée.

Toute la législation en faveur de l'agriculture et de la classe agricole est faite pour encourager la partie de la classe agricole qui est entrée dans la voie du progrès, des améliorations et du perfectionnement, c'est-à-dire en faveur de la partie de cette classe qui, à la rigueur, pourrait absolument se passer de cet encouragement.

Ainsi les crédits accordés aux expositions, aux sociétés d'agriculture, aux industries agricoles sont très louables, mais c'est la partie riche et développée de la classe agricole qui peut seule en bénéficier; la partie pauvre et arriérée ne songe pas même qu'elle pourrait y participer si elle le voulait, ses produits inférieurs la rendant incapable de concourir, elle subit d'une manière passive cette timidité, ce manque d'initiative et de confiance en elle-même que la pauvreté et l'ignorance lui infligent. Drappée dans sa misère, voyant que personne ne s'occupe d'elle, elle se décourage, elle prend en aversion son état de vie, et n'aspire qu'après le moment où elle pourra en sortir, loin de songer à se perfectionner dans l'art agricole. Tout naturellement, elle se tourne vers la séduisante industrie dont les mains sont pleines de promesses et d'appâts.

En effet, que fait-on pour cette classe qui est celle qui a le plus besoin d'apprendre et d'être protégée? Rien du tout; je ne sais pas même si parmi eux qui sont à la tête du mouvement agricole, il s'est jamais trouvé un cœur qui battit pour elle. On se demande ensuite pourquoi cette population émigre, que dis-je on est surpris de la voir émigrer.

Je suis loin de demander que les crédits accordés aux expositions, aux sociétés d'agriculture et aux industries agricoles, soient retranchés ou même diminués, au contraire, je trouve toujours qu'on n'en fait jamais assez pour l'agriculture, la classe agricole; mais si l'on faisait pour cette portion délaissée de la classe agricole ce que le devoir, la justice et l'équité exigent, elle s'instruirait, elle se développerait, et comme la portion développée de cette classe, elle ne songerait pas à émigrer, et elle n'émigrerait pas.

Pour pouvoir atteindre cette portion de la classe agricole, il faut de toute nécessité prendre les moyens

de l'associer à la direction, au développement du mouvement agricole, ce qui n'arrivera que lorsque cette direction sera laissée entre les mains de la classe agricole elle-même guidée par ceux qui monopolisent aujourd'hui cette direction. Qu'on se rappelle bien que les monopoles ont toujours pour effet de paralyser l'essor du génie qui se rencontre chez les populations soumises à ces monopoles.

Qu'on prenne les moyens de confier la direction du mouvement agricole à la classe agricole faisant de l'agriculture son état de vie, maintenant que l'impulsion est donnée, maintenant qu'il se trouve dans cette classe un nombre suffisant de cultivateurs de progrès pour prendre la direction, et la portion pauvre et arriérée de cette classe s'associera au mouvement, s'instruira, se développera, et, à quelques exceptions près, elle ne sera pas tentée d'émigrer, parce qu'elle prospérera.

Telle est la deuxième des trois grandes causes de l'émigration.

La troisième est : " *L'absurdité du système qui régit le Domaine public.* "

La colonisation dans un jeune pays est le premier et le plus important facteur de progrès et de prospérité; la colonisation, dans un jeune pays, doit donc être l'objet de toute la sollicitude, de toute la protection possible de la part du pouvoir public. Pour que la colonisation puisse se faire, il faut, tout naturellement, que le colon puisse y trouver sa vie, parce qu'en règle générale la colonisation ne se fait que par la classe pauvre parce qu'elle est toujours accompagnée de dures et incontrôlables privations. Notre Domaine public est couvert d'une forêt épaisse qui requiert un dur, rude et pénible labeur pour en effectuer le défrichement; en revanche cette forêt est d'une grande valeur.

Notre Domaine public pourrait donc offrir au colon un moyen d'existence sûr et avantageux. Il n'en est rien cependant. La législation est venue couper les ailes à la colonisation en livrant la richesse forestière de ce domaine à la spéculation et à la *mercantilité*, et en en privant la colonisation. Grâce à cette législation, avant de livrer le domaine public au défrichement, on a le soin de le faire dépouiller de toute sa richesse forestière par des locataires de ce domaine, pour ne laisser aux colons qu'un terrain pillé, dévasté, embarrassé, créant un surcroît considérable de travail au colon pour en faire le défrichement, c'est-à-dire qu'on a rendu la vie du colon si dure qu'il ne peut y résister. C'est ainsi qu'on a fermé autant que possible notre Domaine public à la colonisation.

Combien de familles, après des revers de fortune ou après des excès de luxe, ont été obligées de dire adieu au patrimoine de famille, qui seraient allées se refaire dans la colonisation, si elle leur avait offert les avantages qu'elle devrait leur offrir.

Si le Domaine public n'était pas virtuellement fermé à la colonisation depuis 25 ans; si la colonisation avait eu à sustenter le commer-

ce de bois, l'appât de ce commerce aurait retenu un grand nombre d'émigrés qui se seraient faits colons à cause des avantages qu'aurait procuré ce commerce, la colonisation en aurait profité, le pays se serait développé, nous aurions dans la Province de Québec une population de plusieurs centaines de mille âmes de plus que nous avons; cette population aurait augmenté la richesse publique, d'abord en convertissant un domaine improductif en champs fertiles et productifs, et en second lieu en développant d'autant le commerce et l'industrie.

Le système de vente des "limites" à bois a été si contraire à la colonisation, et partant au progrès et à la prospérité de la Province qu'elle a été une cause d'émigration pour un grand nombre d'émigrants qui auraient pu tourner leurs vues vers la colonisation si elle eût pu offrir des moyens d'existence.

Avec trois aussi puissantes causes qui poussaient nos compatriotes à l'exil, à part celles qui peuvent dépendre du caractère des personnes, est-il surprenant que nous puissions compter un million des nôtres de l'autre côté de la ligne 45.

Par votre 7ième question vous nous demandez " Quelles mesures législatives et administratives la Province de Québec pourrait-elle adopter pour remédier au mal ? "

C'est nous demander de vous indiquer ce que nous croyons être le remède au mal.

Je répondrai à cette question qui n'est que le pendant de la précédente, et je vous indiquerai les mesures législatives et administratives qui, dans mon humble opinion, devraient être adoptées par la législature comme pouvant être de puissants moyens de remédier au mal; j'en suggérerai une pour chacune des causes que j'ai signalées, et dans le même ordre que je les ai traitées.

Afin de pouvoir, autant que les circonstances le permettent, réagir contre les abus causés par l'engouement pour l'industrie, je suggérerais de passer une loi statuant que tout ouvrier travaillant pour un patron quelconque, devra avoir fait un apprentissage de cinq ans, et être possesseur de diplômes lui permettant d'exercer le métier qu'il aura appris. Ce diplôme lui serait accordé par le bureau d'administration de la corporation ouvrière représentant le métier qu'a appris l'aspirant. Ce bureau d'administration aurait l'existence légale en vertu de la loi imposant l'apprentissage, il serait nommé par la corporation du métier qui elle-même serait composée de tous les patrons et des ouvriers diplômés de ce métier. Le patron n'aurait pas le droit d'employer un ouvrier non-diplômé, excepté comme apprenti, suivant les règles de l'apprentissage, sous peine d'amende fixée par la loi.

Cette législation aurait pour effet :

1o De protéger l'ouvrier, d'abord contre la concurrence étrangère; en second lieu contre la trop grande ambition du patron, et enfin contre ceux qui quittent les travaux des champs pour aller faire la concurrence à l'ouvrier dans les villes, au grand détriment des deux.

2o De refouler le cultivateur à la campagne et de le mettre dans la nécessité de s'attacher à l'agriculture et d'étudier son art pour pouvoir y trouver son existence.

3o De faire disparaître de la grande industrie la plus grande partie de la main d'œuvre féminine qui est là comme un membre déplacé dans le corps social. Il est grand temps de faire disparaître, autant que possible, la femme de la grande industrie, parce que non-seulement elle vole ce travail à l'homme, mais surtout parce que la vie des fabriques affecte sa santé, et partant celle de sa progéniture. N'est-il pas surprenant de voir que dans ce siècle de progrès où l'on fait tant d'efforts pour l'amélioration des races d'animaux, on soit si peu socioux de la vie et de la santé de la femme, cette reine de la société.

4o De donner de la stabilité au salaire et au travail de l'ouvrier dont le métier vaudrait presque un établissement immobilier, grâce à cette législation.

5o De remettre le jeune homme apprenti sous l'autorité paternelle, le salaire de l'apprenti n'étant pour ainsi dire que nominal sous ce régime, ne lui donnerait pas le moyen de dire à ses parents qui veulent le tenir dans le droit chemin : " Si vous ne me laissez pas tranquille je vais aller me pensionner ailleurs ". Trop d'argent dans les mains de la plupart des jeunes gens, cause leur malheur. En supposant que le nombre des apprentis qu'un industriel pourrait avoir serait limité à deux par ouvrier diplômé, le père pourrait avoir pour lui le salaire de ces deux apprentis, moins la légère indemnité qui leur serait accordée chaque mois. De cette manière l'industriel ne souffrirait nullement, il aurait pour le même prix, ses trois mains, l'ouvrier et les deux apprentis, l'ouvrier serait dans une bien meilleure condition, ce qui lui permettrait de maintenir ses enfants dans l'apprentissage et de conserver son contrôle sur eux.

6o D'aider puissamment à donner la véritable solution à la question ouvrière en réglant avantageusement, pour la classe ouvrière, la question du salaire, en associant à la formation de la corporation de chaque métier, les patrons et les ouvriers diplômés; enfin en rétablissant l'équilibre entre la production et la consommation; ce qui arriverait sous l'influence de cette loi, car alors la main d'œuvre serait limitée, et partant la production.

7o D'enrayer autant que possible le luxe chez les classes ouvrières. La jeune fille et le jeune homme ne pouvant plus gagner d'aussi gros salaires tant qu'ils ne seraient pas diplômés, dépendraient complètement du père qui pourrait mieux contrôler les dépenses; le même salaire viendrait à la maison, mais par le canal du chef de famille, ce qui aurait pour effet de consolider l'autorité paternelle, et de limiter chez les enfants les appétits au luxe.

Après avoir adopté cette loi, il serait du devoir du gouvernement de travailler à faire adopter la mesure par toutes les puissances afin d'arriver à faire une loi internationale qui

contribuerait beaucoup à résoudre la question ouvrière.

Tel est le caractère et le principe de la mesure que je suggérerais comme moyen d'amoindrir l'effet de l'industrialisme.

J'arrive maintenant à la mesure que je veux suggérer comme remède à la deuxième grande cause du dépeuplement des campagnes, savoir : " Le manque de connaissances, chez la masse " de la classe agricole, en matière d'agriculture, et l'absorption de la direction du mouvement agricole par des classes qui ne font pas de l'agriculture " leur état de vie. "

Cette portion de la classe agricole qui est ainsi arriérée ne peut s'instruire par elle-même et d'elle-même, et cependant elle ne veut pas accepter que les autres classes lui fassent la leçon dans l'art qu'elle exerce, elle est prévenue contre ces classes et s'en défie à tel point qu'elle voit des pièges dans toutes leurs propositions ou suggestions.

Cependant il faut prendre les moyens de l'instruire et de la développer. Comment y arriver ?

Voici le moyen que je suggère et que depuis longtemps je travaille à faire adopter, et que je crois être, sinon le seul moyen de parvenir au but proposé, du moins l'un des meilleurs.

Qu'on fonde une association de cultivateurs faisant de l'agriculture leur état de vie, ayant pour base de l'association, les cercles agricoles formés dans chaque paroisse, d'après le système de secours mutuel, pour créer un lien fort, et pour offrir à cette partie arriérée de la classe agricole un appât assez puissant pour l'enrôler dans les cercles. Les présidents de ces cercles formeraient l'association. Au moyen du cercle de la paroisse subventionnée par le gouvernement, et ayant l'existence légale, le cultivateur, pauvre et arriéré entrera dans le cercle d'abord parce qu'il n'y verra que des cultivateurs, en second lieu parce qu'il y trouvera de la protection et du secours.

Dès lors il est associé au développement et au progrès de l'agriculture, parce que là il s'instruira sans s'en apercevoir et comme malgré lui. Grâce à l'émulation qui existera entre tous les membres du cercle, le membre arriéré se trouvera entraîné dans la voie des améliorations ; il apprendra au moyen des discussions qui se feront au cercle ; le voilà sur le chemin du progrès, et l'émigration ne le comptera pas parmi ses victimes.

La constitution ou acte d'incorporation de cette association est toute faite. Je vous en inclus un exemplaire pour faire partie de la présente étude, j'ai même préparé les règlements et de l'association et des cercles dont je vous inclus un exemplaire pour compléter ma démonstration.

Que la législature adopte la constitution de cette association, qu'elle accorde aux cercles une subvention de cent piastres par cercle pendant cinq ans, temps requis pour permettre aux cercles de s'asseoir solidement et de former un fonds assez important pour créer un lien fort et puissant, et nous verrons la partie arriérée de la classe agricole sortir de sa léthargie et de son ignorance, et contribuer largement au progrès du pays parce que les cercles et l'association seront l'école de la classe agricole, en matière d'agriculture, école qui créera une émulation sans précédent ; et qui

ne peut être établie sur un système plus économique.

Enfin, la mesure que je suggère pour enrayer le mal signalé dans la troisième cause du dépeuplement des campagnes, savoir : " L'absurdité du système qui régit le Domaine public " — la voici : (Suit l'étude sur la réforme de l'administration du Domaine public que nous avons déjà publiée)

L'élection des Trois-Rivières

Cette élection a donné lieu à un échange d'observations aigres-douces — plutôt aigres que douces — entre la *Minerve* et l'*Etendard*. La *Minerve* est favorable à M. Normand ; l'*Etendard* a paru préférer M. Cook. Nous partageons la préférence de l'*Etendard*, parce que M. Normand est une simple machine à voter, tandis que M. Cook, nous le croyons, du moins, fera preuve d'une saine et légitime indépendance.

Un gouvernement qui veut réellement le bien du pays n'a pas besoin de machines à voter. Tout ce qu'il lui faut, ce sont des députés qui jugent ses actes avec impartialité et intelligence.

Comme nous l'avons dit dans notre dernier numéro, nous tenons de bonne source que le cabinet de Boucherville n'entend pas intervenir dans cette élection des Trois-Rivières. En s'abstenant, il agira sagement, malgré les menaces de la *Minerve* qui demande, avec colère, que le gouvernement endosse officiellement la candidature de M. Normand. Les candidatures officielles ou même officieuses sont une fort mauvaise institution politique.

Il appartient aux électeurs de choisir librement leurs députés. Ceux-ci doivent juger les ministres, non moins librement. Il ne convient donc pas que les députés, qui doivent juger les ministres, soient choisis ou imposés par ces derniers. Voilà l'esprit véritable de notre régime parlementaire. Tâchons d'y revenir.

Du reste, dans le cas actuel, pourquoi le cabinet de Boucherville aurait-il tant de sympathie pour M. Normand et tant d'antipathie pour M. Cook ?

En 1874, lorsque M. de Boucherville a été appelé à former son premier cabinet, il a confié le portefeuille des terres de la couronne à l'honorable M. Mailhot, alors député des Trois-Rivières, aujourd'hui juge. Dans l'élection que M. Mailhot eut à subir comme ministre, il rencontra une opposition factieuse, violente et acharnée. Et qui, pensez-vous, était la cheville ouvrière de cette opposition ? M. T. E. Normand ! Et qui était le principal appui du collègue de M. de Boucherville ? Qui s'est jeté dans la lutte avec ardeur, contribuant puissamment au succès de M. Mailhot ? M. R. S. Cook, qui débutait alors dans la carrière politique.

Le même M. Normand et le même M. Cook se trouvent de nouveau en présence, aujourd'hui ; et celui qui, en 1874, a combattu M. de Boucherville avec acharnement, dans la personne de son collègue, prétend aujourd'hui avoir un droit exclusif au patronage du premier ministre et de ses collègues !

C'est exorbitant, n'est-ce pas ?

P.S. Depuis que ce qui précède est écrit, l'*Etendard* du 26 nous est arrivé avec un article qui sera considéré, par beaucoup de nos amis, comme une véritable reculade, nous le craignons du moins. En effet, l'*Etendard* se déclare " franchement ministériel ", se défend de " supporter (anglicisme) M. Cook ", et veut savoir de celui-ci s'il se présente " carrément et franchement ministériel ". La *Minerve*, dit-il, le lui a demandé avec raison ! Si la vieille déesse n'est pas satisfaite de la posture que prend l'*Etendard*, elle est difficile.

Quant à la *Vérité*, elle reste ce qu'elle a toujours été, parfaitement indépendante. Si M. Cook se présente comme indépendant, il aura notre appui ; s'il préfère se déclarer " carrément ministériel ", l'élection des Trois-Rivières n'aura plus aucun intérêt pour nous.

Petite chronique

CANADA

— La compagnie de navigation du Richelieu et d'Ontario n'est pas chanceuse. On se rappelle que l'un de ses vapeurs, le *Columbian* s'est échoué, cet été, aux rapides des Cèdres. Il a fallu des semaines d'un travail très coûteux pour le remettre à flot. Ces jours-ci, un autre de ses bateaux, le *Corinthian*, a été complètement détruit par un incendie, près des rapides du Coteau. Heureusement personne n'a été tué ou blessé. Enfin, le *Montréal* a été obligé de se mettre en hivernement pour subir des réparations.

— L'*Etendard* nous apprend qu'en présence de l'apathie que la population ouvrière de Montréal a montrée au sujet des écoles du soir, le gouvernement ne se croit pas justifiable de les ouvrir de nouveau cet hiver. Notre confrère affirme que beaucoup de ceux qui se faisaient inscrire à l'ouverture des classes, ne se montraient plus à l'école. Il y avait des milliers d'inscriptions et des dizaines d'élèves véritables. Un grand nombre, toujours d'après notre confrère montréalais, se servaient de leur inscription à l'école du soir pour sortir, afin de s'amuser, sans éveiller les soupçons de leurs parents ou de leur épouse, selon le cas. C'était fort ingénieux, assurément ; mais ce n'est pas là une industrie que l'Etat doit encourager. Pour nous, nous n'avons jamais eu la moindre confiance dans ces fameuses écoles du soir qui ont fait tant de bruit et si peu de bonne besogne.

— La ville de Bouctouche, Nouveau-Brunswick, a été presque complètement détruite par un incendie.

— On annonce la mort de l'honorable M. Ritchie, juge en chef de la Cour Suprême du Canada.

— Lundi dernier, Son Excellence le cardinal Taschereau et Son Excellence le gouverneur-général, lord Stanley de Preston, ont présidé à l'ouverture officielle de la kermesse organisée à Québec pour venir en aide à l'Hôpital du Sacré-Cœur.

— La *Minerve* nous assure que sir John Abbott ne songe pas à se retirer de son poste de premier ministre, maintenant. Alors pourquoi les feuilles ministérielles ont-elles fait l'impossible pour convaincre le public que M. Abbott est gravement malade et que s'est, chez lui, le cerveau qui est atteint ? Voilà tout le monde avec la persuasion intime que nous avons pour premier ministre un homme sérieusement menacé de ramolissement cérébral. Belle institution que la presse officieuse !

AFRIQUE

— Les troupes françaises ont remporté une victoire signalée sur les Dahoméens à Dogba, endroit situé à une cinquantaine de kilomètres d'Abomey, capitale du roi Béhanzin. Les pertes des Français ont été relativement peu considérables, tandis que les Dahoméens ont perdu un tiers de leur armée.

Le *Manitoba*, du 21 septembre, répondant à un correspondant du *Canadien* qui avait prétendu, à deux reprises, que le gouvernement fédéral a fait, ou doit faire, des démarches pour amener Mgr Taché à accepter la position faite aux catholiques du Manitoba relativement à leurs écoles, s'exprime comme suit : " A ce propos, dans une assemblée publique, tenue le 16 courant, Mgr l'archevêque a nié péremptoirement cette assertion, quant au passé. De plus, Mgr Taché affirma emphatiquement (toujours ce vilain anglicisme !) qu'il ne peut ni ne veut se mêler en quoi que ce soit à un arrangement de ce genre, ou à tout compromis de nature à affecter le principe sur lequel repose l'enseignement de l'Eglise par rapport aux écoles catholiques. "

Dans le même numéro du *Manitoba* nous trouvons un article où la candidature de M. V. A. Bernier au poste de sénateur, laissé vacant par la mort de feu l'honorable M. Girard, est fortement d'appuyée.

VENTE CONSIDERABLE DE \$80,000! DE MARCHANDISES SECHES ONDS DE BANQUEROUTE DE D. DROLET

— Nous assurons au public une énorme réduction réelle sur le prix coûtant de toutes les Marchandises sans distinction.

Nous attirons l'attention sur le fait qu'étant complètement en dehors de cette ligne de commerce il nous faut vendre ce stock le plus rapidement possible.

— A TOUT LE MONDE D'EN PROFITER.

L. O. VILLENEUVE A. B. DUPUIS
GERANT.

— COIN DES RUES —

SAINT-JOSEPH ET DE LA COURONNE
SAINT-ROCH, QUEBEC.

N. B.—Le magasin sera fermé à six heures tous les soirs, excepté le samedi.
1er oct—3m.

1892-AUTOMNE-1892

NOUVELLES MARCHANDISES !!

Nouvelles Marchandises pour Habits, Cravettes, Cashemires, Draps à Manteaux, Habits en Tricots, Marchandises en Plumes et en Pluches, Nouveaux Tweeds et Serges, Napeloths, Meltons, Castor, Etc., Etc. LAST BUT NOT THE LEAST, un lot de Vestes pour automne et hiver, pour Dames, venant justement d'arriver. VENEZ A BONNE HEURE, ET FAITES VOTRE CHOIX.

GENEREUX & LACHANCE

358 RUE SAINT-JEAN

1er oct 6m

[Bloc HETHRINGTON.]

PRIME

1° A toute personne qui nous enverra le prix d'un *nouvel* abonnement d'un an, soit \$2, nous enverrons gratis un exemplaire des *Notes de voyage* de M. Tardivol. Il suffira de le demander et de nous dire à qui l'envoi doit être adressé.

2° A tout *ancien* abonné, en règle avec l'administration, nous enverrons un exemplaire sur réception de 60cts—65cts pour les Etats-Unis, à cause des frais de poste plus élevés.

Ces *Notes de voyage* forment un volume in-octavo de 460 pages, bien imprimé sur beau papier et orné de 24 gravures fort réussies. L'ouvrage se vend \$1.00, et étant donné le prix ordinaire des livres, vaut certainement plus

GERVAIS & PETITCLERC

Doreurs et Peintres-Decorateurs
Tapissiers, Vitriers, Etc.

COIN DES RUES ST OURS ET ST-JOSEPH

DORURES DE TOUTES SORTES ET IMITATION DE TOUS LES BOIS ET DE TOUS LES MARRES

ENSEIGNES, TRANSPARENTS, ENCADREMENTS, exécutés sous le plus court délai.

DORURE A LA COLLE, et de toutes sortes.

REFERENCES : M. Eug. Gervais a été employé durant 5 ans comme contre-maitre chez MM. Gauthier & Frère, et a acquis 18 ans d'expérience comme Peintre-Decorateur et M. Edouard Petitclerc a 21 ans d'expérience dans les travaux d'imitation et de décoration.

PRIX TRES MODERES

2jaill.—3m.

L'AME SAINTE

OUVRAGE TRADUIT DE L'ITALIEN PAR L'ABBE FOUROT

F. VANASSE.

HON. G. A. NANTEL.

Pratiques, etc pour chaque jour de l'année. Par le Père Gabriel Marie Fulconis, mort en odeur de sainteté à la Chartreuse de Notre Dame des Prés, en France, auteur de plusieurs autres ouvrages sous presse, fondateur de la Sainte Union dans les Oeuvres sacrés de Jésus et de Marie.

Paris Oeuvres St Paul. rue Cassette

VANASSE & NANTEL

AVOCATS

1598 RUE NOTRE-DAME

(Chambre No. 15)

MONTREAL.

20sept. 3m.

AUTOMNE 1892 !

JE PRENDS PLAISIR D'ANNONCER QUE JE FERAI UNE OUVERTURE DE

CHAPEAUX GARNIS

— ET —

Les dernieres Nouveantes de la saison

Une visite est respectueusement sollicitée.

Un seul prix.

F. SIMARD,

No. 137, RUE SAINT-JOSEPH, SAINT-ROCH.

Telephone 145

11juin6m.

LES CELEBRES

Biere et Porter **LABATT**

Ces bières sont reconnues comme les meilleures et les plus favorables à la santé, et qui certifiées par les plus hautes autorités médicales et reconnues par tous les connaisseurs comme étant supérieures à tout autre en Canada, et de plus par les premiers prix que ces célèbres Bière et Porter ont remportés aux Expositions Universelles, notamment Paris, Anstralie, Philadelphie et l'année dernière à la Jamaïque.

Demandez à votre épicer les célèbres Bière et Porter LABATT, de London, Ont., et assurez-vous qu'on vous la donne. Défiiez-vous qu'on vous donne d'autre bière en substitution.

N. Y. MONTREUIL

14mai—6m.

Seul Agent, 277-279, Rue St-Paul.

DEMANDEZ A VOTRE PHARMACIEN LA CELEBRE PREPARATION CONTRE LA FAIBLESSE

ANCHOR-WEAKNESS-CURE

OU REMEDE "ANCHOR" CONTRE LA FAIBLESSE

Ce nouveau remède est le **Tonique reconstituant** le plus complet qui ait été jusqu'ici offert à tous ceux qui sont faibles. Ainsi, ceux qui souffrent des poumons (**consomption**) de l'estomac (**dyspepsie sous toutes les formes**) ; de **pauvreté ou impureté du sang** ; tous ceux qui relèvent de maladie, les **convalescents** devront faire l'essai de ce **puissant tonique** qui renferme tous les éléments nécessaires à la Nutrition et à la **Reconstitution** des tissus et du sang. C'est donc la "VERITABLE MEDECINE FORTIFIANTE DE LA FAMILLE," et elle convient également à l'Homme Faible, à la Femme Faible, aux Jeunes Personnes faibles. Le "REMEDE ANCHOR" s'adresse à tous les genres "d'Épuisement", de "Débilité", et il est appelé à combattre avec succès cette grande plaie des Familles : "LA FAIBLESSE." — N. B.—Le "REMEDE ANCHOR" est la meilleure médecine que l'on puisse prendre pour se "protéger contre le choléra" et les affections de la saison des chaleurs.

EN VENTE PARTOUT.

W. BRUNET & CIE, Agents.

27—2—92 Jan.

Ornements d'église

CHASUBLES [accessoires compris] voile et bourse doubles soie

Damas soie, galon et sujet brodé soie nuee	\$ 8.00
Damas simple, sujet or mi-fin	12.00
Velours, sujet or ou argent mi-fin	14.00
Damas soie, croix Lampas lisérée nuee	15.00
Chasubles pour missions, 4 couleurs Damas soie	16.00
Satin de Lyon, tout brodé soie camaieu	18.00
Moire gaufrée, brodé or mi-fin	20.00
Velours, broderies à l'aiguille, or ou argent mi-fin	24.00
Moire gaufrée, broderies à l'aiguille or mi-fin et couleur	30.00
Moire Antique broderies à l'aiguille or mi-fin tout doublé soie	40.00
Moire Antique broderies à l'aiguille or mi-fin et couleur tout doublé soie	45.00
Drap d'or mi-fin broderies or mi-fin tout doublé soie	50.00
Drap d'or fin broderies or mi-fin tout do. blé soie de	75 à 100.00

CHAPES Damas soie, sujet or ou argent mi fin 22 00
Velours, sujet or et argent mi-fin 25 00
Moire gaufrée, broderies à l'aiguille or mi-fin 35 00

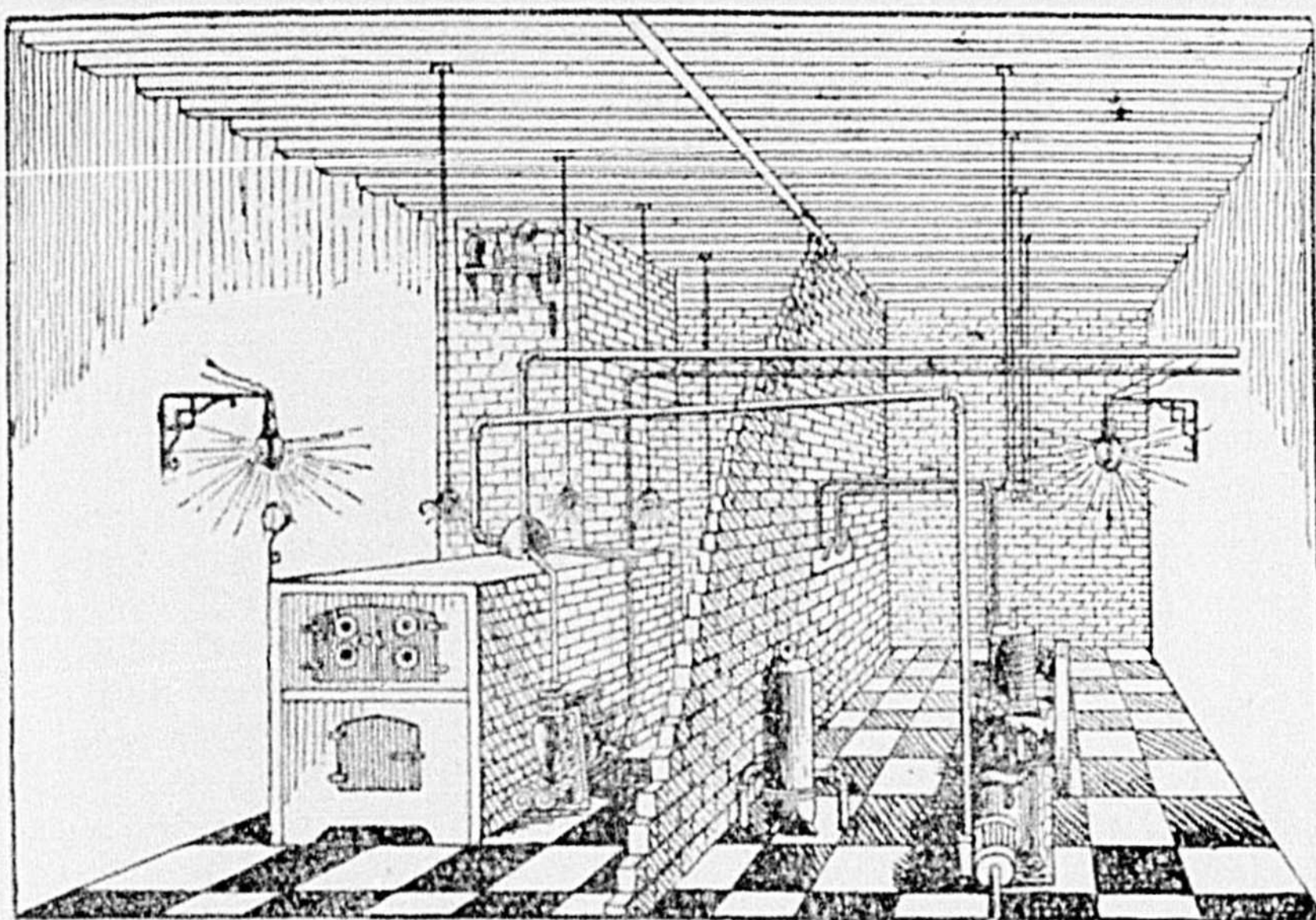
Moire Antique, broderies à l'aiguille or et couleur mi-fin \$65.00

Dalmatiques pour rouge et blanc ; Dalmatiques pour assortir ces chasubles, Dais etc

FORGUES & WISEMAN

134 Rue St-Joseph, St-Roch, Quebec.

16avr.6m.



ABEL HUOT & C^{IE}

INGENIEURS-ELECTRICIENS

42, VICTORIA SQUARE
Montreal.

UNIVERSITE LAVAL
Quebec.

COMBINAISON ECONOMIQUE DU CHAUFFAGE A LA VAPEUR ET DE L'ECLAIRAGE ELECTRIQUE

Electricite dans toutes ses applications

2 av.—1a.

"AU BON TON"

LINGERIES POUR DAMES ! SET (Jaquette, chemise et pantalon) en coton,

très fort et garnie de fines broderies depuis \$2.50 jusqu'à \$15.00. Chemises de 32c à \$2.50. Jaquettes de 60c à \$6.00. Assortiment complet de jupons blancs, cache-corsets, chemises, jaquettes, pantalons, etc. Aussi : Gilets, (Matinées) blancs dans tous les prix. Etoffes de dentil et gants Perrin : Une spécialité.

BLAGDON & PARADIS 57 Rue St-Jean

juin—1a.

LA COMPAGNIE CHINIC

QUEBEC

MARCHANDS

QUINCAILLIERS



EN GROS ET EN DETAIL

Fournisseurs ordinaires des Fabriques,
des Institutions Religieuses
et d'Education

16 janv. 1a.

LAURENT MOISAN
SCULPTEUR

Coin des rues

ARAGO et ALBERT ST-SAUVEUR

Se chargera de tout contrat pour parachèvement d'intérieur d'Eglise ou de tout autre édifice en menuiserie, charpente et sculpture en tout genre, ornements en bois, plâtre ou composition, sculpture de modèles pour fonderie en cuivre et plomb, plâtre ou tout autre composition.

De plus, il confectionne les autels, tabernacles, confessionnaux, banquettes, crédences, piédestaux, chaires, balustrades, etc. Aussi statues en bois ou plombées, découpage, tournage et dorage. Boutique munie d'un pouvoir à vapeur. Conditions faciles. Une visite est sollicitée. 21 mai-1a.

COMPAGNIE
D'EAU DE ST-LEON



La seule médaille accordée pour Eau Minérale à l'exposition provinciale de 1887.

Comment se servir de l'Eau Minérale
ST-LEON

Comme purgatif, prenez deux ou trois verres chauds avant déjeuner. Un ou deux verres, aux repas, agiront d'une manière très efficace contre la dyspepsie.

Prenez cette eau qui est un des meilleurs altératifs, buvez-en tous les jours, un verre toutes les deux ou trois heures, dans les maladies chroniques, vous changerez et purifierez votre sang.

Les médecins recommandent de se servir de l'Eau St-Leon comme préservatoire des maladies occasionnées par les boissons fortes. On envoie gratuitement sur demande des circulaires contenant des certificats importants. Cette eau célèbre est en vente, à seulement 25c le gallon, par les principaux pharmaciens et épiciers, en gros et en détail.

M^{de} N. LAFORCE,
Propriétaire de l'Agence
3 RUE PORT DAUPHIN, QUEBEC.
TELEPHONE 76 18 juin 6m.

J & W. REID
Fabricants de Papiers
124, RUE ST-PAUL
QUEBEC

MOULIN A PAPIER DE LORETTE. — Papier pour journaux, papier Manille pour envelopper, feutre à lambris, feutre à tapis, feutre à couverture, sec et goudronné.

MOULIN AU PONT ROUGE. — Pulpe de bois, carton de bois.

MOULIN A STE-ANNE. — Carton cuir pour fabricants de chaussures, pulpe de bois, carton.

Marchands de Papier, Papeteries, Papier à Tapisser de toutes sortes

AUSSI: — Gueules Amarres, Produits Chimique et Matériel complet pour la manufacture du papier, Vieux Métaux, Machineries, Goudron.

Le plus haut prix payé pour ce qui concerne la fabrication du papier. 28 fév. 1a.

Fonderie Speciale
DE CLOCHES

Accords et Carillons tons garantis

MONTURES SUR TOUS LES SYSTEMES, SYSTEMES BRÉVETÉS

Georges et Francisque PACCARD

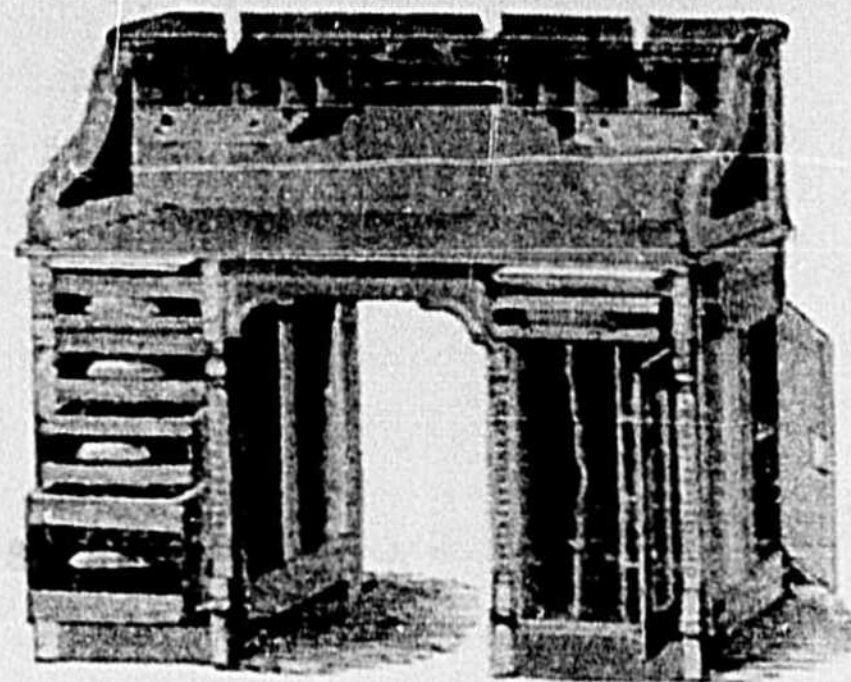
A Annecy-le-Vieux, Hte-Savoie, France

Fondeurs du Bourdon de la basilique du Sacré-Cœur à Montmartre, Paris, du Carillon de St-Pierre à Montréal et de Buckingham, près Ottawa Et de St-Léonard, près Londres (Angleterre)

REPRESENTANT :

M. ALEXIS ARMAND,
—11 RUE N.-D. DE LOURDES—11
MONTREAL.
20 fév. 1a.

PUPITRE GERVAIS & HUDON



IMPORTATEURS

D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

(De France, d'Allemagne Etats-Unis et Fabrique Canadienne)

PIANOS :

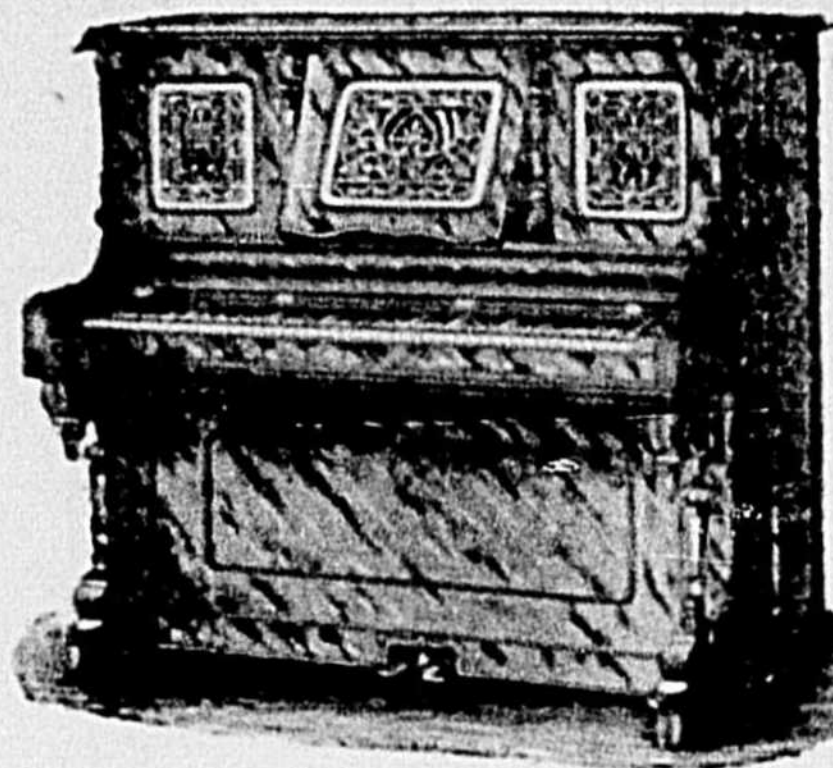
Heintzman et Cie.,

Wm. Bell et Cie.,

Dominion et Cie.

Decker Bro. N.Y.

Schiedmayer, tc.



HARMONIUMS :

Wm. Bell et Cie.,

Dominion et Cie.,

Doherty,

Burdet et Cie.,

Schiedmayer etc.,

AVIS AU CLERGE ET AUX COMMUNAUTES EN PARTICULIER :

Notre assortiment d'harmoniums français de la célèbre maison Jérôme Thibouville-Lamy est au complet, et parmi les instruments allemands (Schiedmayer, de Stuttgart) de si haute renommée, nous venons d'en recevoir un qui est fait spécialement pour les grandes églises. C'est l'instrument le plus considérable qui ait paru jusqu'à ce jour.

Depuis 10 ans, ces deux grandes manufactures n'étaient pas représentées ici au pays, mais aujourd'hui nous avons l'honneur d'annoncer au public et particulièrement au clergé, que nous aurons toujours en magasin un assortiment complet de ces instruments.

Nous sommes aussi représentants de plusieurs compagnies d'orgues des plus renommées et sur demande nous pourrions fournir les devis et les prix de ces instruments.

Vu que nous faisons un commerce de gros et de détail très étendu, nous vendons tous ces instruments à des prix très réduits et avec de grandes facilités de paiement.

Nous avons toujours en mains les harmoniums de Wm. BELL & Cie., DOMINION, DOHERTY, etc., etc., et aussi les pianos de si haute renommée HEINTZMAN, DOMINION, BELL & Cie.

Nous faisons une spécialité de musique d'orgue et de musique en feuille pour pensionnat, etc.

Machines à coudre NEW WILLIAMS, DAVIS, etc., etc. Coffres de sûreté, Tordeuses, Paillasse à res-ort, Vitrines pour comptoir, etc., etc.

Les dernières publications musicales recues chaque semaine.

Gervais & Hudon

219 Rue St-Joseph, St-Roch, Quebec.
Telephone No. 278

PHARMACIE LARUE

Coin des Rues St-Joseph et de l'Eglise, Quebec.

REÇU PAR LE SS LA CHAMPAGNE

Une consignment considérable de MEDICAMENTS FRANCAIS : SIROP ET VIN DUSART, VIN CHEVRIER, CAPSULES DARTOIS, CAPSULES SANTAL MIDY, SIROP GRIMAUULT, SEIDLITZ CHANTEAUD, etc.

200 FLACONS CAPSULES COGNET à l'Eucalyptol absolu, Iodoforme Créosoté, Tox Rebelle, Bronchite Chronique, Catarrhe, Laryngite chronique.

300 FLACONS GLYCO-PHENIQUE du Dr Déclat contre les MALADIES DE LA PEAU ; guérit boutons, taches de rousseurs, démangeaisons et sert à la toilette intime.

En fumigations, contre les angines, les bronchites, LE CROUP ET LES MALADIES CONTAGIEUSES.

DEMANDEZ LA **SPYROLINE** Le meilleur spécifique contre la coqueluche

23av.—6m

Restaurateur de Robson.



Pourquoi permettre à vos cheveux gris de vieillir prématurément en y allant par un usage judicieux du RESTAURATEUR DE ROBSON. Vous pouvez facilement rendre à votre chevelure sa couleur naturelle et faire disparaître ces signes d'une décadence précoce ?

Non seulement le restaurateur de Robson restitue aux cheveux leur couleur naturelle, mais il possède de plus la précieuse propriété de les assouplir, de leur donner un lustre incomparable, et de favoriser leur croissance, qualité que ne possèdent pas les teintures à cheveux ordinaires.

Cette préparation est hautement recommandée par des personnes compétentes. Plusieurs Médecins et autres.

En vente partout — 50 centins la bouteille.

L. ROBITAILLE, Propriétaire.
Joliette, P. Q., Canada.



CHEMIN DE FER
QUEBEC, MONTMORENCY
et Charlevoix

Commencant le et après lundi, le 6 juin 1892, les trains circuleront comme suit :

LA SEMAINE

Départ de Québec.	Arrivée à Ste-Anne
7.25 a m	8.30 a m
10.00 a m	11.10 a m
5.15 p m	6.25 p m
6.36 p m	7.40 p m
Départ de Ste-Anne.	Arrivée à Québec
5.20 a m	6.25 a m
7.20 a m	8.25 a m
11.50 a m	12.55 p m
4.30 p m	5.40 p m

POUR LES CHUTES MONTMORENCY

Départ de Québec à 2.00 p. m. | Départ de Montmorency à 4.00 p. m.

LES DIMANCHES

Départ de Québec	Arrivée à Ste-Anne
6.05 a m	6.50 a m
7.10 a m	8.20 a m
8.20 a m	9.05 a m
2.00 p m	3.10 p m
6.30 p m	7.40 p m
Départ de Ste-Anne.	Arrive à Québec.
5.20 a m	6.25 a m
7.10 a m	8.00 a m
11.50 a m	12.55 p m
4.30 p m	5.40 p m

Les trains du dimanche qui partent de Québec à 6.05 hrs a. m. et 8.20 hrs a. m. et le train qui part de Ste-Anne à 7.10 hrs a. m. n'arrivent pas aux stations intermédiaires.

Pour autres informations s'adresser au Surintendant.

W. R. RUSSELL, Surintendant. G. S. CRESSMAN, Gérant. 28 fév. 1a.

Pilules Antibiliauses



DU DR NEY

Remède par excellence contre les Affections Biliauses: Torpeur du foie, Excès de bile et autres indispositions qui en découlent: Constipation, Perte d'appétit, Maux de tête, Etc.

Le Dr D. Marsolais, praticien distingué, écrit ce qui suit :

Voilà plusieurs années que je fais usage des Pilules Antibiliauses du Dr Ney et je me trouve très bien de leur emploi.

Je ne puis que faire l'éloge de leur composition que vous avez bien voulu me faire connaître. Ne contenant pas de mercure, elles peuvent être administrées sans danger dans une foule de cas où les pilules mercurielles seraient tout à fait nuisibles.

Non-seulement je fais un usage considérable de ces Pilules pour mes patients, mais je les ai aussi employées en maintes circonstances pour moi-même et le résultat a été des plus satisfaisants. C'est donc avec plaisir que j'en recommande l'usage aux personnes qui ont besoin d'un purgatif DOUX, EFFICACE, ET INOFFENSIF.

Lavaltrie, 1er mai 1887. DR D. MARSOLAIS.

EN VENTE PARTOUT

SEUL PROPRIÉTAIRE

L. ROBITAILLE, Chimiste

JOLIETTE, P. Q.

PRIX SEULEMENT 25 CTS LA BOITE

Elixir Resineux Pectoral



Voulez-vous ne plus tousser ? Faites usage de l'**Elixir Resineux Pectoral**, le grand remède du jour contre la TOUX, le RHUME et autres affections de la Gorge et des Pouxmons.

De nombreux certificats émanant de citoyens éminents, de membres du clergé, de communautés religieuses, de médecins distingués attestent l'efficacité merveilleuse de cette préparation.

A défaut d'espace nous ne donnons que le certificat suivant :

Montréal, 27 mars 1888.

Après avoir pris connaissance de la composition de l'**Elixir Resineux Pectoral**, je crois de mon devoir de le recommander comme un excellent remède contre les affections des poumons en général.

N. FAFARD, M. D.

Professeur de chimie à l'Université Laval.

En vente partout — 25 centins la bouteille.

L. ROBITAILLE, Propriétaire
Joliette, P. Q., Canada